



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU JEUDI 24 MAI 2018

Interpellation - Où en est le projet d'étude de méthanation ?

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, chères/chers collègues,

Lors de sa séance du 15 janvier 2018, la Municipalité a accepté la révision du plan de gestion des forêts communales, validé également par le Canton. L'exploitation annuelle du patrimoine forestier de la commune d'Aigle passera ainsi de 680 à 2'410 m³, soit une augmentation de plus de 350% !

En septembre 2016 (cf. Annexe), la Municipalité informait la population par un communiqué de presse que la société Holdigaz SA, en étroite collaboration avec des étudiants de l'EPFL, effectuait des essais grâce à une unité expérimentale de méthanation à base de pellets dans la zone industrielle.

A cette époque, la Municipalité souhaitait développer le potentiel énergétique de nos forêts, évalué à l'équivalent en pellets de 900 tonnes/an, ce qui correspondait à la consommation nécessaire au chauffage de toute la ville d'Aigle.

D'autre part, les comptes de la commune montrent que l'exploitation du patrimoine forestier a été et est toujours déficitaire d'environ CHF 0.5 mio. /an (cf. budget 2018, poste 32 : charges : CHF 777'500.- vs revenus : CHF 234'900.-).

Vu l'augmentation de production susmentionnée, l'Entente aiglonne souhaite que le Conseil communal soit renseigné sur les points suivants :

1. Quelles sont les perspectives de développement de l'industrie du bois pour notre commune ?
2. Où en est le projet de méthanation ?
3. Quelles sont ses perspectives de développement pour notre ville ?
4. La Municipalité envisage-t-elle de se doter de moyens particuliers pour ramener les comptes de l'exploitation forestière dans les chiffres noirs ?

Nous remercions la Municipalité pour ses réponses.

Pour l'Entente aiglonne : Patrick Graff